



Rendu d'avis des élus CGT

Le PDC national

au CSE Central du 16 octobre 2026

Les élus du CSEC relève que le plan de développement des compétences repose sur des volumes de formation globalement stables et sur une hausse sensible des dépenses, notamment via PRO A, sans que la Direction ne démontre clairement en quoi ces choix répondent aux besoins concrets du terrain. Les liens entre formations proposées, postes vacants, métiers en tension et sécurisation des parcours professionnels demeurent insuffisamment explicités, tant au niveau national que régional.

L'effort affiché en faveur des salariés les moins qualifiés apparaît, lui aussi, peu documenté quant à ses effets réels : accès à une qualification reconnue, évolution de carrière, changement de classification ou de rémunération. Par ailleurs, la réorganisation annoncée de la fonction formation ne s'accompagne pas, à ce stade, d'une visibilité suffisante sur les moyens, les outils et le calendrier permettant de transformer le plan en véritable outil de gestion des emplois et des compétences, co-piloté avec la commission emploi et formation et le CSEC.

En conséquence, les élus du CSEC émettent des réserves sur le PDC présenté, qu'il juge encore trop centré sur la consolidation de demandes et le suivi des dépenses, et pas assez sur les résultats pour les salariés et la réponse aux besoins d'APF France handicap. Ils demandent à la Direction de compléter son projet par des données objectivées, des indicateurs de résultats et des engagements de pilotage partagés, afin que le plan tende réellement vers une politique de formation stratégique, équitable et efficace.

Cet avis vaut avis du CSEC.

Je suis syndiqué,
pourquoi pas vous ?



Pour toutes questions sur vos droits ou la situation
Contactez la CGT / Syndiquez vous

Contact : Fabrice VERDELET dsc.cgt.apf@gmail.com ☎ 07 83 32 49 33

💻 www.cgtafp.com 📘 <https://www.facebook.com/cgtafp.cgt>